



CTPD du 2 octobre 2009

COMPTE RENDU

Le Comité Technique Paritaire Départemental s'est réuni à LAON avec un ordre du jour particulièrement chargé :

- ✓ Le bilan de la notation 2009
- ✓ La présentation du plan départemental de lutte contre la grippe A
- ✓ Une communication sur l'avancement des projets immobiliers
- ✓ Les prévisions de départ en retraite pour les 6 prochains mois
- ✓ Le plan départemental de formation 2009-2010
- ✓ Le plan de formation des inspecteurs élèves
- ✓ Un point d'étape sur le CFE et les DFE

Bilan de la notation 2009 (gestion 2008)

L'Administration a présenté un bilan chiffré de la notation avec la répartition des majorations par services, par grades et par quotité de travail (agents à temps partiel). Il apparaît que pour les A, c'est en SIE puis dans les Brigades que la proportion de majorations est la plus forte. Pour les B, la plus forte proportion de majorations est localisée dans les CDI et CDI/SIE ; à contrario, la plus forte proportion de notes pivots se trouve dans les CH. Pour les C, la plus forte proportion de notes pivots se trouve également dans les CH, et dans une moindre mesure dans les SIE.

Dans l'ensemble, les agents à temps partiel sont dans la norme (51,19 % de majorations contre 50,5 % pour l'ensemble des agents notés). Mais parmi les agents à temps partiel la situation est disparate : ceux qui sont à moins de 80 % ne bénéficient que pour 40 % d'entre eux d'une majoration !

Nous avons profité de ce point de l'ordre du jour pour dénoncer une nouvelle fois l'actuel système de notation. En effet, sur les 3 dernières années, 42 % des agents n'ont bénéficié au plus que d'une seule majoration. Ils sont donc nettement « perdants » par rapport à l'ancien système. En outre, même si l'Administration essaye de mettre en place une « rotation » des majorations, celle-ci est loin d'être parfaite ... certains agents bénéficiant chaque année d'une majoration, d'autres, victimes du système, sont mathématiquement double voire triple pivots ...

Présentation du plan départemental de lutte contre la grippe A

Comme cela a déjà été fait devant le CHS (*voir le compte rendu des représentants du SNADGI-CGT dans cette instance*), l'Administration a présenté son plan départemental de lutte contre la grippe A. Il ressort clairement que ce qui compte, ce n'est pas la santé des agents, mais la continuité des missions dites « essentielles au fonctionnement de l'économie » ...

Les masques seront distribués uniquement aux agents exposés (accueil, caissiers, vérificateurs ...) au déclenchement de la phase 5B. En cas de déclenchement de la phase 6, l'ensemble des agents devra venir travailler dans un premier temps (phase dite 6A), ce n'est qu'ensuite (phase dite 6B) que seuls les agents indispensables aux « missions essentielles » devront venir travailler ...

Nous avons donc demandé à l'Administration quelles étaient concrètement ces « missions essentielles » : en fait, il s'agit de presque toutes les missions de la DGFIP ! Même les encaissements et les remboursements de bouclier fiscal sont considérés comme « missions essentielles » !!!

En clair, quelle que soit la phase de la pandémie, tout le monde devra continuer à prendre le risque de venir bosser. Seuls les agents vulnérables qui se seront signalés auprès du médecin de prévention (femmes enceintes, malades chroniques ...etc) seront retirés des effectifs disponibles en phase dite « 6B ».

Mais quid du principe de précaution ?

Lorsqu'un agent aura été au contact d'une personne contaminée (épouse, enfant ...), il devra continuer à venir travailler jusqu'à présenter lui-même les symptômes de la grippe et à se faire prescrire un arrêt de travail par son médecin traitant.

Il aura ainsi tout le temps de contaminer ses collègues (et les usagers) durant la période d'incubation du virus ... !

Autant dire que le principe de précaution est totalement ignoré par notre Administration.

En prévision de la pandémie, des stocks importants de produits désinfectants collectifs et individuels (gels hydro alcooliques) ont été constitués par la Direction. La décision de remplacer les sèche-mains soufflants par des essuie-mains en papier jetable a également été prise.

A partir du moment où la pandémie a commencé (nous sommes en phase 5A), nous avons demandé à ce que ces moyens soient mis en œuvre immédiatement, ce que la parité administrative a accepté.

Concernant les Berkanis (femmes de ménage), nous avons demandé à ce que les principes essentiels de précaution leur soient rappelés, à titre pédagogique, par les gestionnaires de sites. L'Administration a également donné une réponse favorable à notre demande.

Communication sur les projets immobiliers 2009 / 2010

✓ CHATEAU THIERRY

Le projet de construction d'un nouvel Hôtel des Finances Publiques (*voir compte-rendu du CTPD du 26/06/2009*) n'a pas évolué. La Direction vient seulement de recevoir des plans qu'elle n'a pas encore eu le temps d'étudier ... Aucune proposition de loyer n'a été faite par le promoteur, ce qui est pourtant essentiel à l'avancement du projet.

Par contre, nous avons appris que le ravalement de l'actuel Hôtel des Impôts, avenue de la République, allait être refait pour des raisons de sécurité (des morceaux de pierre s'en détachent). 70 000 € sont budgétés pour cette opération qui devrait débuter prochainement.

✓ LAON CITE

Finalement, le SIP sera installé en lieu et place de la CH et il n'est pas certain que la Trésorerie de LAON-Ville puisse venir s'installer au même étage (problème de la libération d'espaces par les autres Administrations). La CH montra au 3^{ème} étage dans les anciens locaux des Domaines.

Au total, une somme de 630 000 € a été budgétée pour l'ensemble de l'opération.

✓ HIRSON

Les travaux de désamiantage sont en cours. Le ravalement de trois des quatre façades va débuter. Ces travaux sont financés par le SGAR (« plan de relance de l'économie ») : comme l'enveloppe est limitée, seul un ravalement partiel a pu être programmé ...

✓ SAINT QUENTIN

Les travaux concernent le réaménagement de la caisse du SIE, qui sera cloisonnée en 2 bureaux destinés au SIP et un box pour l'imprimante Médoc (SIE). Ils sont sur le point de débuter.

La mise en sécurité du site suite au départ du gardien-concierge est envisagée pour novembre.

✓ SOISSONS

La quatorzième version des plans des travaux pour la mise en place du SIP nous a été présentée. Les observations formulées par le SNADGI-CGT lors du CTPD du 26 juin dernier, alors jugées pertinentes par le DSF, ont été retenues.

Nous avons appris que finalement, le guichet SPL, qui devait descendre dans le SIP, restera au premier étage dans les locaux de la Trésorerie SPL. C'est une bonne nouvelle : la place ainsi

gagnée pourrait permettre la mise en place d'un embryon de « cellule accueil », laquelle constituerait tant pour les missions que pour les conditions de travail un moindre mal par rapport aux errements actuels ...

Prévisions de départs en retraite pour les 6 prochains mois

L'Administration nous a communiqué la liste des demandes de départ en retraite déposées pour les 6 prochains mois, ainsi que la liste des agents nés entre 1945 et 1951.

Force est de constater qu'un nombre impressionnant de collègues est susceptible de partir en retraite en 2010 et 2011, même si les départs de 2009 sont déjà relativement importants. En effet, ce n'est pas moins de 42 collègues qui atteindront 60 ans en 2010 ou 2011, soit près de 10 % des effectifs de notre département !

La situation risque de devenir critique dans les services, d'autant plus que l'Administration ne va probablement pas manquer de profiter de cette situation pour supprimer encore plus d'emplois ... !

Plan départemental de formation 2009 / 2010 et formation des inspecteurs élèves

Comme tous les ans, l'Administration nous a présenté (sous forme d'un catalogue de stages) le plan départemental de formation pour l'année à venir.

Nous avons jugé ce plan de formation trop restrictif, aucun stage n'étant proposé aux agents de certains services comme les SIE. La parité administrative nous a répondu que cela résultait d'une absence de demande de la part des agents concernés ...

Or, nous avons démontré que cette demande existait bien, mais que les stages n'étaient pas organisés faute d'un nombre suffisant de participants. Nous avons en outre dénoncé les problèmes de recensement, en particulier par l'application GASEL totalement inconnue des agents.

L'Administration s'est engagée à communiquer à ce sujet.

La formation des inspecteurs élèves n'appelle aucune remarque particulière, hormis pour l'inspecteur élève affecté au SIE de SOISSONS qui ne bénéficie pour seul tuteur que de son chef de service. Cette situation n'est pas satisfaisante, un chef de service ayant autre chose à faire.

La déléguée à la formation professionnelle a pris en compte notre remarque et apportera une réponse plus convenable à cette situation. Elle est en particulier ouverte à un tutorat par un inspecteur d'un autre SIE.

Concernant la situation de notre département, qui accueille actuellement 17 inspecteurs élèves essentiellement en contrôle (pôles ICE et BDV), l'impact sur la réalisation des objectifs est loin d'être négligeable : en effet, non seulement ces agents ne seront opérationnels que début mars 2010 à l'issue de leur stage, mais leur formation consomme beaucoup de temps et de ressources aux tuteurs.

Le Président nous a informé que la Déléguée Interrégionale avait été sensibilisée sur la situation de notre DSF, mais que les objectifs demeuraient ... !

Nous avons donc exigé que notre Direction locale ne mette pas la pression pour des objectifs qu'elle reconnaît elle-même inatteignables.

Questions diverses

- Des géomètres nous ont rapporté qu'un Plan d'Action Topographique Départemental (PATD) aurait été mis en place début 2009 et qu'ils en auraient eu connaissance seulement très récemment (ce qui est ennuyeux, car leurs objectifs individuels sont issus de ce PATD !!!).

Nous avons donc demandé des précisions à ce sujet, car en outre, le PATD est traditionnellement présenté en CTPD avant son entrée en vigueur.

L'Administration a reconnu qu'effectivement, un nouveau PATD était entré en vigueur début 2009 mais qu'il n'avait pas été présenté en CTPD ... Nous avons donc demandé qu'à défaut d'une présentation en CTPD, ce plan soit immédiatement présenté aux géomètres, qui sont quand même les premiers concernés !

- Les représentants du personnel du SNADGI-CGT ont constaté que les Conseils de Sites ne se tenaient plus du tout ou trop peu sur certains sites (notamment Laon-Cité et Château-Thierry). Nous avons donc rappelé l'existence et l'esprit de la note de 2004 de M. VEYRIERES, toujours en vigueur. Nous avons demandé à ce que ses dispositions soient rappelées aux gestionnaires de sites, en particulier la nécessaire concertation avec les agents lors d'au minimum deux réunions annuelles du Conseil Consultatif (avant les décisions budgétaires et en fin d'année).
- Pour finir, l'Administration nous a informé que 64 agents s'étaient portés volontaires pour participer aux groupes de travail d'élaboration du DOS. Or, il ressort des renseignements recueillis sur le terrain et confirmés par plusieurs collègues que beaucoup d'entre-eux ont été « volontaires désignés d'office » par leurs chefs de services ...

Nous avons dénoncé ces pratiques malheureusement récurrentes (souvenons-nous des groupes de travail CDI/CDIF ...), qui confirment nos doutes sur le caractère « participatif » de cette nouvelle opération aux relents démagogiques ...

Commencée à 9h00, la séance a été levée à 17h00.

Soissons, le 7 octobre 2009.